



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 FEVRIER 2015

Les actionnaires de Wafa ASSURANCE sont priés d'assister à son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 09 avril 2015 à 11 heures au siège social, sis 1, Boulevard Abdelmoumen – Casablanca, en vue de délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2014;
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
3. Approbation de l'affectation des résultats de l'exercice ;
4. Quitus aux administrateurs et aux commissaires aux comptes ;
5. Ratification de la cooptation d'administrateurs ;
6. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17/95 ;
7. Pouvoirs à conférer.

Toute demande d'inscription de projets de résolution à l'ordre du jour doit être adressée au siège social de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de dix jours à compter de la publication de l'avis de convocation.

Le Conseil d'Administration

PROJET DE RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, approuve les états de synthèse arrêtés à la date du 31 décembre 2014, tels qu'ils viennent de lui être présentés, faisant ressortir un bénéfice net après impôts de DH 839 101 430,77.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du conseil d'administration, d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2014 comme suit :

	(DH)
-Bénéfice net de l'exercice 2014:	839 101 430,77
-Report à nouveau 2014 :	3 136 960 729,43
-Montant distribuable :	3 976 062 160,20
-Réserve légale :	-
-Dividende :	836 500 000,00
- Réserve facultative :	-
-Report à nouveau :	3 139 562 160,20

Le dividende ordinaire de l'exercice 2014 est fixé à 97 Dirhams par action auquel s'ajoutera un dividende exceptionnel de 142 dirhams par action. Le dividende ainsi fixé sera mis en paiement à partir du lundi 1er juin 2015 aux guichets d'Attijariwafa bank.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif de leurs mandats aux administrateurs et aux commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2014.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Mohamed Ramsès ARROUB et de Monsieur Hassan BOUHEMOU, de leurs mandats d'administrateur et leur donne quitus définitif et sans réserve.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation, en tant qu'administrateur, de Monsieur Driss BENCHEIKH, en remplacement de Monsieur Mohamed Ramsès ARROUB pour la durée restant de son mandat. Celui-ci viendra à expiration à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018.

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation, en tant qu'administrateur, de Monsieur Hassan OURIAGLI et Monsieur Ahmed Ismaïl DOURI. Leurs mandats viendront à expiration à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2019.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Driss BENCHEIKH, de son mandat d'administrateur et lui donne quitus définitif et sans réserve.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation, en tant qu'administrateur, de Monsieur Ali HARRAJ, en remplacement de Monsieur Driss BENCHEIKH pour la durée restant de son mandat. Celui-ci viendra à expiration à la date de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2018. Ainsi, le Conseil d'Administration de Wafa Assurance se composera de :

- Monsieur Ali HARRAJ	Président
- Monsieur Hassan OURIAGLI	Administrateur
- OGM représenté par	
Monsieur Mohamed EL KETTANI	Administrateur
- Monsieur Mohamed EL KETTANI	Administrateur
- Monsieur Boubker JAI	Administrateur
- Monsieur Omar BOUNJOU	Administrateur
- Monsieur Ahmed Ismaïl Diouri	Administrateur
- Monsieur Michel ALBERT	Administrateur
- Monsieur Jean Albert ARVIS	Administrateur
- Monsieur Michel VILLATTE	Administrateur

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article 56 et suivant de la loi 17/95, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes les formalités légales prescrites par la loi.



ETAT B4 - TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION (EXERCICE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014)

Table showing participation titles for various sectors including Real Estate, Insurance, and Banking, with columns for Capital, Participation, Price, Provision, and Net Value.

ETAT B4 BIS - TABLEAU DES PLACEMENTS (EXERCICE 31/12/2014)

Table detailing investment placements, categorized by element type (Construction, Bonds, etc.) and providing values in Dirhams.

ETAT B7 - TABLEAU DES DETTES (31/12/2014)

Table of liabilities, analyzed by due date (over 1 year, 1-12 months, etc.) and categorized by type (Borrowings, Deposits, etc.).

ETAT B5 - TABLEAU DES PROVISIONS (EXERCICE DU 01/01/2014 AU 31/12/2014)

Table of provisions, divided into technical and other provisions, with sub-tables showing amounts at the start, end, and variations during the period.

ETAT B8 - TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU REÇUES

Table of real securities given or received, including details on debtors, amounts covered, and dates of registration.

ETAT B9 - ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL (AU 31/12/2014)

Table of financial commitments received or given, excluding lease financing, with columns for exercise and previous periods.

ETAT B6 - TABLEAU DES CREANCES (AU 31/12/2014)

Table of receivables, analyzed by due date and categorized into immobilized and circulating receivables.

ETAT B15 - PASSIFS EVENTUELS AU 31/12/2014

Table of potential liabilities, including provisions for contingencies and other risks.